

AFFAIRE N° 46.

OBJET : Projet d'installation d'une Chaudronnerie, Fonderie et Mécanique au Butor, présenté par la Société JEUMONT-REUNION.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Conformément à l'article 8 du Décret N° 77 1133 du 21 Septembre 1977, M. le Préfet de la Réunion m'a demandé par lettre en date du 23 Octobre dernier de lui faire connaître l'avis du Conseil Municipal sur le projet d'installation d'une Chaudronnerie, Fonderie et Mécanique au Butor, présenté par la Société JEUMONT-REUNION.

J'ajoute qu'une enquête publique est ouverte du 26 Novembre au 26 Décembre 1979 inclus et que pendant cette période les pièces du dossier et un registre d'enquête sont déposés à la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Mesdames et Messieurs je vous demande votre avis sur cette affaire.

Mise aux voix, la question est ADOPTEE A L'UNANIMITE

.....

Pour extrait conforme,

UU - St Denis le 5 Février 1980
P/Le Préfet
Le Directeur de l'Administration
et de la Réglementation Générale
Signé : G. Bélicier